



AZB / P.P. 3001 Bern

# L'IDEE

Jeunes UDC Romands

www.zeitungidee.ch

4/2019

Abo Fr. 35.-

## Le cadeau d'un milliard à l'UE



Par Erich J. Hess, Conseiller national, Berne

Durant la session d'hiver à venir, le Parlement fédéral examinera le projet dudit milliard pour la cohésion de l'UE, donc en faveur des pays de l'est membres de l'UE. Le groupe UDC est le seul à refuser avec détermination ce versement.

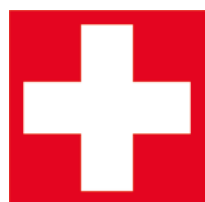
**Comme prévu, le PLR et le PDC se sont inclinés devant Bruxelles et acceptent de faire ce cadeau de 1,3 milliard.**

Au mois d'août dernier, les membres PLR, PDC et PS de la Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-CN) ont reporté le débat sur le milliard pour la cohésion de l'UE avec des arguments cousus de fil blanc, et notamment sous le prétexte d'avoir besoin d'informations supplémentaires du Conseil fédéral. La réalité est que ces partis craignaient d'annoncer la couleur avant les élections fédérales en approuvant ce cadeau contestable à l'UE. Une grossière tentative de tromper les électeurs, mais que l'UDC a été malheureusement seule à dénoncer.



L'argent des contribuables suisses doit profiter aux habitants de la Suisse. Ce versement à l'UE figure à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire d'hiver. L'UDC s'y opposera avec détermination pour deux raisons notamment: premièrement, cet argent destiné aux pays de l'est européen disparaîtra dans les réseaux de la corruption et dans des appareils étatiques inefficaces; deuxièmement, ce versement permet à ces pays de dérouler un tapis rouge à des entreprises suisses attirées par des charges salariales nettement plus basses. En clair, ce cadeau menace d'innombrables emplois en Suisse.

Face à ce gaspillage d'argent public, l'UDC invite la Confédération à stopper les versements par milliards à l'UE. L'argent des contribuables suisses doit être investi en Suisse et profiter aux habitants de ce pays, par exemple en confortant l'AVS.



**La politique t'intéresse ?  
Tu souhaites t'investir pour ton pays, La Suisse ?  
Engage-toi dès maintenant !**

- Je souhaite devenir membre des Jeunes UDC
- Je souhaite m'abonner au journal « L'IDEE » en français (abonnement CH : CHF 35.-)

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

NPA \_\_\_\_\_ LOCALITE \_\_\_\_\_ CANTON \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_ TEL. \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_



A remplir et renvoyer à : JEUNES UDC SUISSE, CASE POSTALE 6803, CH-3001 BERNE, IDEE@JSVP.CH

# Ne négligez pas la sécurité informatique!

**La sécurité informatique constitue une responsabilité individuelle et collective. Les règles de prudence doivent être connues et appliquées de manière systématique et rigoureuse, en ayant conscience que le piratage est devenu un enjeu financier considérable, tant pour les pirates que pour leurs victimes.**

## Le piratage informatique devient une véritable industrie

Les risques liés à l'informatique et à la numérisation font l'objet d'innombrables publications et de mises en garde régulières. Est-il encore utile d'écrire quelque chose sur ce sujet? Gageons que oui, dans la mesure où les pratiques individuelles évoluent lentement et où l'on constate encore certains manques de prudence au sein des entreprises et de leurs collaborateurs. Or l'économie helvétique, de par sa prospérité, attire la convoitise de nombreux pirates. On entend dire que la Suisse figure à la troisième place des pays européens les plus ciblés. A cela s'ajoute que le piratage informatique est maintenant devenu une véritable industrie, avec des entreprises criminelles qui recrutent des spécialistes de divers domaines et offrent ouvertement leurs services à d'autres entreprises, contre rémunération.

A l'ampleur du phénomène répond une préoccupation politique croissante. La mission première de l'Etat, dans ce domaine, est de protéger ses propres systèmes (cyberdéfense) et de sécuriser la cyberadministration – voire la cyberdémocratie, avec le développement contesté mais probablement inéluctable du vote électronique. Les pouvoirs publics doivent en outre veiller à faire évoluer certains aspects de la législation et à offrir une infrastructure permettant de vérifier l'identité de nos interlocuteurs sur internet (identité électronique). Ils peuvent soutenir l'action des hautes écoles, qui développent de nouvelles solutions techniques et de nouvelles formations dans le domaine de la cybersécurité.

L'administration fédérale met à disposition divers services permettant d'aider les entreprises à évaluer et à améliorer leur sécurité. Le plus connu est la centrale d'information «MELANI», qui fait régulièrement le point sur les risques les plus actuels, sur leurs conséquences et sur les moyens de s'en protéger. On peut encore citer la présence en ligne d'un test rapide de cybersécurité pour les PME, proposé par l'association faitière ICTswitzerland avec le soutien de la Confédération et d'autres partenaires.

## Une liste (non exhaustive) de mesures de sécurité

Toutes les entreprises devraient exploiter au mieux ces différents outils afin de renforcer leur sécurité, en se souvenant que les entreprises peu connues ou de taille modeste ne sont pas moins visées que les autres: d'une part, les pirates les considèrent comme des proies plus faciles; d'autre part, elles peuvent servir de portes d'entrée vers des entreprises plus importantes. A l'inverse, les grandes entreprises doivent être conscientes que leurs sous-traitants peuvent parfois représenter les «maillons faibles» de leur sécurité.

D'un point de vue pratique, il importe de lister et d'évaluer chaque

type de risque: perte ou blocage de données, paralysie d'infrastructures stratégiques, pertes financières découlant de vols ou de rançons, atteintes à la réputation. Quant aux mesures de sécurité à respecter, elles sont généralement connues: être extrêmement prudent avec les courriers électroniques reçus, vérifier leur expéditeur, se méfier des liens qu'ils contiennent de même que des pièces jointes; vérifier les certificats d'identité des sites sur lesquels on navigue, surtout si on doit y entrer des informations; recourir, là où c'est possible, à des procédures de double authentification (confirmation par le téléphone portable) et adopter dans tous les cas des mots de passe complexes et différents pour chaque service, en suivant l'évolution de la technologie (des mots de passe inviolables aujourd'hui risquent de devenir inopérants avec le développement des ordinateurs quantiques).

## Tendances actuelles: objets connectés et ingénierie sociale

Certains risques restent encore trop souvent négligés, par exemple la multiplication des objets connectés: éclairages télécommandés, télésurveillances, voire de simples photocopieuses. Si ces objets sont mal sécurisés, ils peuvent offrir un accès facile à tout le réseau d'une entreprise. Un autre danger délicat à maîtriser est l'ingénierie sociale, où des pirates, en s'aidant de données informatiques, tentent d'exploiter des failles humaines, par exemple en se faisant passer pour un cadre ou un dirigeant de l'entreprise, ou pour un fournisseur. Le réseau le mieux sécurisé ne sert à rien si un collaborateur régulier se laisse convaincre d'opérer un versement non contrôlé ou de divulguer un mot de passe.

D'une manière générale, tous les collaborateurs doivent être sensibilisés et formés aux cyber-risques et à la manière de s'en prémunir. La sécurité informatique constitue une tâche collective, autant à l'intérieur d'une entreprise que pour l'ensemble de l'économie helvétique, dont elle peut devenir un précieux atout concurrentiel.

Photo: pixabay.com





## L'UDC remercie les citoyennes et citoyens de Genève mais se montre inquiète pour l'avenir de Genève !



Par Céline Amaudruz,  
Conseillère nationale  
La direction du parti, Genève

L'hégémonie de «la gauche de la gauche» a vaincu. La droite, désunie, n'a pas réussi à récupérer un siège au Conseil des Etats. Malgré une faible mobilisation des électeurs, Céline Amaudruz a augmenté son score, contrairement à la candidate PDC, selon les premiers résultats.

Réaction de Céline Amaudruz :

«Je tiens à remercier les électrices et électeurs qui m'ont soutenue, au Conseil national et au Conseil des Etats. Mais mon combat reste les intérêts de Genève. Et je suis inquiète. Quand on fait de la politique, on sait que l'on s'engage pour les intérêts de notre pays, de notre canton. Or, je constate que ce sont les personnes les plus à gauche du Parlement, à savoir Lisa Mazzone et Carlo Sommaruga, qui ont été élus au Conseil des Etats. Personnellement, cela me préoccupe pour l'avenir de mon canton : Genève. Je déplore que la droite genevoise ne puisse travailler ensemble et ce malgré l'appel du pied que j'ai fait depuis le début de ma présidence et

rappelé encore (et encore) au soir du premier tour, au président du PLR, Bertrand Reich.

Je souhaite que la droite puisse se remobiliser et avoir, enfin, une stratégie gagnante. Elle ne doit pas seulement s'enfermer dans un discours de reproches, comme je l'ai entendu pendant cette campagne, de la part du PDC et, aussi, du PLR.

J'ai vraiment essayé d'offrir une stratégie gagnante au PLR qui a débouché sur une stratégie de non-recevoir. Je constate que dans plusieurs grandes communes (comme Genève, Vernier, Lancy, Meyrin, Onex, Vandoeuvres, Jussy, Chancy notamment), l'UDC est en très nette progression. L'UDC réalise même le meilleur des scores depuis des années, devançant dans plusieurs communes la candidate PDC Béatrice Hirsch. Dans cette élection majoritaire, l'Entente réalise un très mauvais score.

En guise de conclusion, je tiens à dire que je continuerai à défendre les intérêts de Genève au Conseil national. Je vais aussi me consacrer, dès demain, à la campagne pour les élections municipales de mars 2020, où plus de 100 candidats UDC sont engagés : les intérêts de Genève commencent par les communes !

A n'en pas douter, la prochaine législature à Berne sera celle des référendums. Personnellement, je continuerai à m'engager pour que les citoyens suisses ne continuent pas à perdre de leur pouvoir d'achat face à une gauche qui n'en peut plus d'inventer des taxes.

Encore une fois, je remercie les électeurs et électrices genevois qui m'ont soutenue.»

## COMMENTAIRE



## Le taux d'intérêt minimal doit enfin être dépolitisé



Par Thomas Fuchs,  
a/Conseiller national,  
Berne

La décision du Conseil fédéral de maintenir à 1% le taux d'intérêt minimal dans la prévoyance professionnelle obligatoire est incompréhensible face à la situation économique actuelle. Une fois de plus, le gouvernement fait passer les jeunes à la caisse, ce qui est inadmissible aux yeux de l'UDC. L'UDC exige

que la fixation du taux d'intérêt minimal soit enfin dépolitisée.

Le climat économique se dégrade et une récession mondiale menace. La persistance des taux d'intérêts négatifs nuit non seulement à l'économie, mais aussi aux institutions de prévoyance. Il est d'autant moins compréhensible pour l'UDC que le Conseil fédéral, ignorant ces réalités économiques, décide de maintenir à 1% le taux d'intérêt minimal dans la prévoyance professionnelle obligatoire au lieu de l'abaisser, comme cela a été recommandé, à 0,5%.

La décision du Conseil fédéral est d'autant moins acceptable à la lumière de la redistribution qu'elle provoque en faveur des rentiers et aux frais des actifs. Le Conseil fédéral accepte que les jeunes générations subissent des charges encore plus lourdes. L'UDC s'y oppose avec détermination et exige que le taux d'intérêt minimal dans la prévoyance professionnelle soit enfin dépolitisé. Il est grand temps que le calcul de cette variable soit fondé sur les réalités économiques et non pas sur des desiderata politiques.





# L'UDC reste le seul parti politique à défendre l'autodétermination de la Suisse



Par Albert Rösti,  
conseiller national et Président de l'UDC  
Suisse, Uetendorf

L'UDC s'est dès le début opposée à la conclusion d'un accord-cadre avec l'UE. Nous avons toujours clairement communiqué notre strict refus d'abandonner l'indépendance et la liberté de notre pays. Nous sommes pour une Suisse autodéterminée et sans juges étrangers.

Malheureusement, le bref espoir de voir les autres partis gouvernementaux nous soutenir dans cette attitude n'était qu'illusion.

Les autres partis se sont fréquemment moqués de l'UDC en la qualifiant d'isolationniste et s'arriérée. Ils étaient impatients de conclure un accord-cadre avec l'UE. Pour ces milieux, les souhaits de Bruxelles sont des ordres auxquels il faut obéir. Même quand l'UE exige que la Suisse reprenne automatiquement les développements du droit européen. Même quand l'UE exige que la Suisse se soumette en cas de litiges aux jugements définitifs de la Cour de justice UE, donc aux décisions de ses « juges maison ». Même quand l'UE veut nous interdire – comme on l'a appris cette semaine – d'expulser des étrangers criminels alors que le peuple a tranché dans ce sens. Même quand l'UE veut imposer à la Suisse le paiement des indemnités de chômage pour les frontaliers. Même quand l'UE remet en question la structure de nos entreprises électriques, de nos banques cantonales et de nos assurances des bâtiments.

Ces derniers jours ces mêmes partisans enthousiastes d'un accord-cadre

avec l'UE ont brusquement changé de langage. Alors que les rapports avec l'UE commencent à s'étioler et que Bruxelles montre son vrai visage en présentant presque quotidiennement de nouvelles exigences à la Suisse, le PLR et le PDC réclament tout à coup publiquement la suspension des négociations. Le PS et les syndicats prennent même le risque d'une rupture en refusant toute discussion. Comment a pu se produire cette volte-face inattendue? L'UE a fait comprendre à la Suisse qu'elle ne tolérerait plus les mesures d'accompagnement. Ces mesures sont censées compenser les lourds dysfonctionnements de la libre circulation des personnes. Même les partis politiques les plus admirateurs de Bruxelles ne pouvant pas nier que les salaires suisses baissent forcément si tout le monde, en l'occurrence quelque 500 millions de citoyennes et de citoyens UE, peut entrer et travailler en Suisse, ces mesures de protection ont été mises en place pour empêcher des salaires de dumping.

L'efficacité des mesures d'accompagnement est globalement faible. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes il y a 16 ans, les salaires n'ont augmenté que marginalement en Suisse. Dans certaines branches ils ont même stagné. Au lieu de s'attaquer à la racine du mal et de limiter enfin l'immigration, les partis de la gauche et du centre ont fait des mesures d'accompagnement une vache sacrée. Et aujourd'hui, en réalisant enfin que la volonté de Bruxelles n'est pas seulement contraire à celle de l'UDC, mais aussi à la leur propre, ils s'indignent bruyamment.

Je me suis empressé de profiter de ce semblant d'unité pour inviter les présidents des partis gouvernementaux à écrire une lettre au Conseil fédéral pour lui demander l'arrêt des négociations. On ne sera guère surpris d'apprendre qu'aucun des autres présidents n'était prêt à poser sa signature sous une telle lettre. Donc rien ne changera et l'UDC reste le seul parti qui préfère agir au lieu de se lamenter. L'UDC est le seul parti qui s'engage réellement pour que les Suissesses et les Suisses puissent continuer de décider librement de leur sort et du cadre juridique qui régit la Suisse.



## DANS LE CANTON DE FRIBOURG



# Budget : Le Conseil d'Etat se moque des contribuables fribourgeois

C'est avec une grande surprise que la Direction de l'UDC-FR a pris connaissance du budget 2020 de l'Etat de Fribourg. La hausse des revenus fiscaux d'environ 40 millions est selon notre parti totalement inadmissible. A titre de comparaison la motion « baisse d'impôts pour la classe moyenne, familles et retraités » des députés Stéphane Peiry / Emanuel Waeber est également de l'ordre de 40 millions.

L'UDC déplore que les différentes demandes d'une baisse fiscale n'aient pas été prises en compte dans ce budget. Les augmentations systématiques des rentrées fiscales de ces dernières années font penser que le Conseil d'Etat n'entend pas faire profiter nos contribuables de la bonne santé financière de notre canton.

Notre parti s'étonne de l'augmentation récurrente des EPT malgré les différentes explications du Conseil d'Etat en particulier en ce qui concerne l'enseignement spécialisé et le master en médecine. Nous constatons également qu'au niveau des apprentis les budgets se suivent et se ressemblent, à

savoir : 19 apprentis de moins au budget 2020 par rapport au budget 2019, cette baisse est inacceptable, notre parti va prendre des mesures dans le but d'une augmentation du nombre d'apprentis au sein des services de l'Etat. Les dépenses concernant la santé en augmentation d'un peu moins de 40 millions préoccupent également la direction du parti.

Le plan financier 2020 – 2023 tel que présenté nous laisse également perplexé. En effet, le taux de croissance annuel moyen (charges 2,6%, revenus 1,4%) nous semble erroné. Le canton se devrait de limiter les charges et d'avoir une politique de réduction des entrées fiscales.

Le rythme des investissements voulus par le canton manque clairement d'ambition.

Le projet de la caisse de pension qui sera présenté en fin d'année va grever les finances du canton, donc impacter la fortune de l'Etat financée par les contribuables fribourgeois. Le moment est donc venu d'accorder aux fribourgeoises et aux fribourgeois une baisse fiscale.



# NON au coûteux congé de paternité!

**Tous les salariés ponctionnés pour offrir des vacances à quelques-uns?**

## 1. NON à la hausse constante des ponctions sur les salaires!

Il nous reste toujours moins d'argent pour vivre parce qu'on ponctionne toujours plus notre salaire durement gagné pour les impôts et les assurances sociales. Et voilà que les salariés et les employeurs devraient payer 250 millions de francs de plus par an!

## 2. NON pour éviter que les grands groupes déplacent leurs coûts sur les petits!

De nombreux grands groupes industriels ont introduit facultativement un congé de paternité parce que leurs bénéfices par milliards le leur permettent. Aujourd'hui ils cherchent à imposer ces prestations de luxe à nous tous!

## 3. NON à de nouvelles charges pour les PME, les arts et métiers!

Nos PME et entreprises artisanales souffrent déjà de coûts excessivement élevés. Et maintenant elles devraient payer deux semaines de vacances pour les pères! Leur compétitivité en sera forcément réduite.

## 4. NON à de nouvelles charges imposées à nos institutions sociales endettées!

Le financement de nos institutions sociales comme l'AVS et l'AI n'est pas assuré à long terme. De lourdes primes d'assurance-maladie écrasent la population. Le financement des soins n'est pas non plus garanti. Et voilà qu'on nous demande de payer une nouvelle assurance sociale pour des hommes qui deviennent pères!

## 5. NON parce qu'il n'est pas tolérable que tous paient pour un petit nombre!

Cette nouvelle assurance sociale impose à tous une augmentation des ponctions sur les salaires pour financer deux semaines de vacances à un petit nombre d'hommes parce qu'ils deviennent pères.

**DIE IDEE  
case postale  
3001 Berne**

**Merci de signer le référendum  
MAINTENANT et de renvoyer  
les signatures jusqu'au  
15 janvier 2020 au plus tard!**

### Comité référendaire interpartis «contre la hausse constante des ponctions sur les salaires»

**Coprésidence:** **Susanne Brunner**, présidente de l'association des métiers Seefeld, conseillère, UDC/ZH; **Patrick Eugster**, vice-président Jeunes Libéraux-Radicaux ZH/ZH; **Diana Gutjahr**, vice-présidente de l'association des métiers TG, conseillère nationale, UDC/TG; **Arthur Loepfe**, ancien conseiller national, PDC/Al; **Paul Mayer**, entrepreneur, député au grand conseil, UDC/ZH; **Bruno Pezzatti**, comité directeur Fruit-Union Suisse, ancien conseiller national, PLR/ZG; **Nicolas A. Rimoldi**, Jeunes Libéraux-Radicaux/LU

[ponctions-salaires-non.ch](http://ponctions-salaires-non.ch)

Référendum contre la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité publiée le 15.10.2019

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999 et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la modification du 27.09.2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Canton \_\_\_\_\_ N° postal \_\_\_\_\_ Commune politique \_\_\_\_\_

N°	Nom/Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules!)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1					
2					
3					
4					

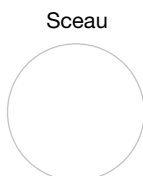
### Expiration du délai référendaire: 23.01.2020.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

**Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ... (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.**

Lieu: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_



Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation  
(signature manuscrite et fonction officielle)

Fonction officielle: \_\_\_\_\_

Signature manuscrite: \_\_\_\_\_



## Elections fédérales : l'UDC affaiblie mais pas abattue

L'UDC a pris acte du choix des Vaudoises et les Vaudois d'entamer un virage à gauche en soutenant massivement les partis écologistes lors des élections fédérales de ce dimanche. Notre parti ne peut être que très déçu des résultats. Le score des listes principale et jeune a nettement diminué par rapport à 2015 laissant filer le 4ème siège du parti.

C'est un constat clair. Notre parti n'a pas pu stopper la vague verte, annoncée depuis des mois, qui a déferlé sur l'ensemble du pays. Il s'agit d'une situation préoccupante pour l'UDC puisque ce sont sans aucun doute les citoyens de ce pays qui seront les grands perdants de l'opération et devront passer à la caisse ces prochaines années avec l'instauration de taxes et impôts. Il est regrettable que les questions climatiques, qui certes préoccupent avec raison la population, n'aient laissé aucune place aux autres sujets majeurs tels que l'accord-cadre qui cherche à contraindre la Suisse à se faire imposer des règles de l'UE ou l'immigration toujours aussi massive que subit notre pays.

Déçu mais pas abattu, notre parti devra forcément se remettre en question et prendre les mesures qui s'imposent pour revenir plus fort, sans toutefois tourner sa veste ou renier ses valeurs. Ces résultats doivent encore être analysés dans le détail et serviront de base pour nous permettre d'avancer.

Lors du Congrès de ce jour à Combremont-le-Grand, le président Jacques Nicolet a annoncé officiellement et tel qu'il l'avait fait savoir, qu'il quitterait la présidence du parti en fin d'année. Si les résultats espérés n'ont pas été au rendez-vous lors de ces élections, Jacques Nicolet aura su rétablir une stabilité et une sérénité au sein de l'UDC Vaud depuis son entrée en fonction en janvier 2016. Nous le remercions d'ores et déjà pour tout le temps passé à œuvrer pour le parti sans compter ses heures. Nous félicitons les trois sortants UDC réélus, Jean-Pierre Grin, Jacques Nicolet et Michaël Buffat et comptons sur eux pour défendre nos intérêts au sein d'un parlement gauchisé qui ne nous fera pas de cadeaux, à commencer dans le dossier de l'accord-cadre avec l'EU.



Concernant le second tour au Conseil des Etats, notre Congrès a décidé d'optimiser les chances de la droite en ne se représentant pas au second tour et en soutenant la candidature d'Olivier Français. Pour l'UDC, il est inenvisageable de favoriser l'élection de la candidate socialiste Ada Marra qui est aux antipodes des valeurs que nous prônons et pour laquelle « la Suisse n'existe pas ». Le parti estime important de limiter la progression de la gauche tant que faire se peut et le candidat PLR est le mieux placé pour conserver le siège de droite à la Chambre haute.

## L'UDC veut limiter l'augmentation de la taxe sur l'électricité

La taxe vaudoise sur l'électricité est actuellement fixée 0,18 ct/kWh (plafond arrêté à 0,2). Le Conseil d'Etat souhaite que celle-ci passe à un minimum de 0,6 ct/kWh dès 2020 avec une progression possible en cas de besoin jusqu'à 1 ct/kWh. Pour l'UDC, cette augmentation est abusive. En effet, pour notre parti, le seuil de 0,6 ct/kWh qui permettra le maintien de l'enveloppe budgétaire de 24 millions de francs par année pour la politique énergétique cantonale est suffisant.

Par la voix du député Yvan Pahud, les UDC membres de la commission parlementaire chargée d'étudier la révision de la loi sur l'énergie s'opposent, via un rapport de minorité, à une augmentation de cette taxe pouvant aller jusqu'à 1ct/kWh et demanderont son plafonnement à 0,6 centime. L'enveloppe budgétaire pourra ainsi être maintenue sans trop creuser dans le porte-monnaie des contribuables vaudois.

Fidèle à son programme, l'UDC continue son engagement pour des taxes et impôts modérés et pour un plus grand pouvoir d'achat pour nos concitoyens.



# Urgence climatique : hoax ou réalité ?



Par Niels Rosselet-Christ  
Député, chef de groupe UDC au Grand  
Conseil neuchâtelois  
Rédacteur en chef de l'IDEE Romandie

L'alarmisme écologiste ne date pas d'hier ; dans les années 70', déjà, l'on affirmait que la planète serait détruite « dans les 20 prochaines années » si rien n'était entrepris. Près d'un

demi-siècle plus tard, le discours reste le même.

S'il ne faut pas nier les changements climatiques, certains dérèglements et surtout l'importance de modifier quelque peu notre mode de vie vers quelque chose de plus saint, en favorisant (en douceur et de manière financièrement et technologiquement abordable) des sources d'énergie plus autonomes, plus viables et en diminuant la frénésie industrielle au profit d'une consommation plus locale, il ne faut pas non plus céder à la panique totale.

Car oui, il y a des enjeux climatiques indéniables mais ceux-ci ne doivent pas servir de justificatif à tout et n'importe quoi. Actuellement, le discours écologiste utilise ce ton alarmiste pour servir les intérêts sous-jacents de groupuscules financiers obscurs et dans le même temps, pour appauvrir la population en lui infligeant des taxes, des taxes et encore plus de taxes ; à croire que ce serait une solution miracle, alors qu'en fait... pas du tout.

D'un côté, nous avons donc cette frénésie qui est tout sauf constructive et efficace et de l'autre, les mêmes qui prônent les changements de comportements de la population par ces incitations Ô combien brutales sont les mêmes qui dans le même temps prônent la conclusion de traités de libre-échange entre les nations (engendrant de fait l'ouverture du marché aux produits agricoles industriels venus de productions de masse des Amériques ou d'ailleurs à des prix trop bas pour que notre agriculture locale puisse les concurrencer), l'immigration de masse (rappelons que le nombre d'immigrés s'installant en Suisse chaque année équivaut plus ou moins à la population de la ville de Fribourg, engendrant donc de fait le bétonnage du territoire pour la constructions de logements, de routes, d'infrastructures, etc. ainsi que la consommation croissante de denrées et de biens divers), etc. Les moralisateurs font donc preuve d'une grande incohérence.

Cette incohérence est par ailleurs l'un des principaux problèmes avec le « Diktat écologiste » qui occupe les débats actuellement. Les chantages de l'écologie soutiennent toute une série de mesures liberticides et financièrement prohibitives pour combattre des effets dont ils ignorent sciemment les causes, voire les chérissent. Voici quelques édifiants exemples :

## Bétonnage du territoire :

Les écologistes veulent une densification des espaces urbains pour absorber la croissance de la population. Concrètement, la croissance de la population est exclusivement le fait de l'immigration (les suisses ne faisant en moyenne pas plus de 2 enfants par famille). Il est donc logique et nécessaire de freiner drastiquement l'immigration pour limiter le bétonnage du territoire. Or, les écologistes ne veulent pas en entendre parler ; ils militent en parallèle pour l'ouverture des frontières et accusent de « racistes » les personnes défendant ce pragmatique constat.

## Les voitures électriques :

Les écologistes veulent taxer fortement l'essence (déjà très taxée) et privilégier des parcs véhicules 100% électriques. Pourtant, la construction de

ces véhicules et surtout des batteries requiert diverses matières premières extrêmement polluantes et dangereuses (notamment du lithium) dont les conditions d'extractions sont par ailleurs un désastre écologique et humain dans des pays très défavorisés. A ce jour, il n'existe aucune structure dans le monde véritablement efficace de recyclage et d'élimination des batteries, ni de chiffres concrets sur la durée de vie de ces dernières. De plus, faire passer l'ensemble du parc automobile suisse en électrique augmentera considérablement la consommation d'électricité et à ce jour, il n'y a aucune alternative viable mise en place pour palier à la chute de production d'électricité auquel notre pays fera face lorsqu'il sortira du nucléaire d'ici quelques années. Que ferons-nous ? Achèterons-nous du courant à l'étranger, notamment en Allemagne, qui produit l'immense majorité de son électricité grâce aux centrales à charbon ?...

Ces quelques exemples donnent un aperçu du manque total de réflexion sur cette question pour laquelle l'émotionnel prend le pas sur le factuel.

Commençons donc déjà par favoriser la consommation des produits issus de l'agriculture locale en mettant un coup frein sec à la concurrence déloyale des produits d'importation induite par l'ouverture des marchés tout en offrant à la population les moyens de mieux se nourrir en cessant d'anéantir son pouvoir d'achat par le biais de taxes et d'impôts en tous genres. Luttons contre le bétonnage du territoire en luttant contre l'immigration de masse et en abrogeant la libre-circulation. Favorisons l'émergence de technologies novatrices durables par une politique économique libérale et favorable aux PME et entreprises qui œuvrent pour découvrir de nouveaux moyens de transports, de nouvelles sources d'énergie, ce qui induira une saine concurrence et par conséquent des prix abordables.

Au fond, l'UDC n'est pas un parti écologiste dans son discours mais contrairement aux chantages de l'écologie pour qui les taxes sont un inébranlable mantra-miracle dans les faits inefficace, une application concrète de la politique de l'UDC couplée à un constat de bonne foi sur les causes et conséquences induit de véritables solutions pour notre pays face aux enjeux du climat de notre Siècle.



La Terre est-elle en danger ?

# Les délégués UDC refusent l'initiative sur le logement et l'article de censure



Par Janosch Weyermann,  
Président Jeune UDC de la ville de Berne  
et Conseiller de Ville, Berne

Réunis aujourd'hui à Niederglatt (ZH), les délégués de l'UDC Suisse ont adopté les mots d'ordre pour les votations populaires du 9 février prochain après avoir fait une première analyse critique des élections fédérales. Ils refusent avec 334 votes contre 2 pour et 2 ab-

stentions l'initiative populaire « Davantage de logements abordables » et à l'unanimité l'extension de la norme pénale contre le racisme.

500 délégués et hôtes de l'UDC se sont réunis aujourd'hui à Niederglatt (ZH) pour le congrès du parti. Après une analyse critique des résultats des élections fédérales, ils ont fixé les consignes de vote en vue du scrutin populaire du 9 février 2020. Les délégués refusent à l'unanimité l'initiative populaire « Davantage de logements abordables » et l'extension de la norme pénale antiraciste. Ils ont ainsi suivi les recommandations du Comité de l'UDC Suisse.

## « Les loyers ont déjà baissé »

Durant le débat contradictoire, les conseillers nationaux UDC Verena Herzog (TG) et Hansjörg Knecht (AG) ont réussi à convaincre les délégués de la nécessité de rejeter les deux projets. Selon Hansjörg Knecht, l'initiative de l'association des locatrices et locataires est non seulement inutile, mais surtout nuisible. Le nombre de logements vides a atteint son plus haut niveau depuis vingt ans. « Si on concentrait ces 75'000 appartements vides à un seul endroit, on aurait affaire à une localité aussi grande que la ville de Berne », a-t-il expliqué. La construction de nouveaux logements continue en force en raison des bas taux d'intérêts. Cette offre excédentaire a provoqué une baisse des prix sur le marché des logements de location: « Selon l'observatoire immobilier du bureau de consultation Wüest Partner, le niveau actuel des loyers est inférieur de 5,8% à celui de 2015. » Les grandes villes mènent une politique du logement indépendante. Par exemple, 25% des logements de la ville Zurich appartiennent à des maîtres d'ouvrage d'utilité publique. « L'exigence des initiateurs d'une proportion

de 10% de logements soutenus publiquement est donc plus que satisfaite. » Cette initiative est nuisible parce qu'elle force les cantons et les communes à investir dans l'achat de biens fonciers sans tenir compte des besoins réels. Les restrictions de construction imposées par la Confédération provoqueraient une pénurie de logements et pousseraient les prix à la hausse.

## « En réalité, il s'agit d'une censure »

Verena Herzog est intervenue avec succès pour le rejet de la norme pénale contre le racisme. La Constitution fédérale garantit aujourd'hui déjà la protection contre des discriminations de toutes sortes, a-t-elle rappelé. Des lois supplémentaires sont donc inutiles et mêmes nuisibles: « Toute personne qui osera s'exprimer publiquement de manière critique sur des orientations sexuelles s'exposera à une plainte pénale », a-t-elle averti. Cette extension de la norme pénale servira à criminaliser des opinions et sera abusée pour faire taire des adversaires politiques malaimés: « Ce qu'on essaie de nous vendre comme une 'protection contre la discrimination' est en réalité une loi de censure qui menace la liberté d'opinion, de conscience et aussi la liberté économique sans pour autant résoudre le problème sur le fond. »

## Les délégués approuvent le rapport sur les élections

Les délégués de l'UDC Suisse ont profité de cette assemblée pour dresser un bilan des élections fédérales 2019. Ils ont approuvé l'intention de la direction du parti de faire un rapport en collaboration les partis cantonaux sur les causes qui ont provoqué les lourdes pertes et sur les mesures à prendre pour redresser la situation.



## LA REDACTION

### EDITEURS :

- Union  
Centre Jeunes UDC Suisse

### REDACTEUR EN CHEF :

- Niels Rosselet-Christ (NE)  
niels.rosselet-christ@ne.ch

### REDACTEURS (-TRICES)

#### PERMANENT(E)S:

- Anthony Marchand (FR)
- Yohan Ziehli (VD)
- Emmylou Maillard (VD)
- Jérôme Amos (VS)
- Alexandre Rime (GE)

### MENTIONS LÉGALES

**Directeur de la publication/  
Rédacteur en chef:** Thomas Fuchs, a/Conseiller national et Conseiller cantonal, Berne-Niederbottigen  
tf@thomas-fuchs.ch

**Éditeur:** Association de soutien SVP/JSVP  
**Rédaction DIE IDEE,** Boîte postale, 3001 Berne  
**Collaborateurs permanents:** Conseiller cantonal Benjamin Fischer, Ackerstrasse 39, 8604 Volketswil, Conseiller national et municipal, grand conseiller Erich J. Hess (BE), Avocat, conseiller municipal et grand conseiller Dr. iur. Patrick Freudiger, Langenthal (BE), Andreas Gerber, Flühbach 374, 3537 Eggiwil, Député Niels Rosselet-Christ, Place de la Gare 2, 2103 Noiraigue

**Téléphone:** 079 302 10 09  
**Fax:** 031 981 41 61  
**Site internet:** www.zeitungidee.ch  
**Courriel:** idee@jsvp.ch  
**PC-Konto:**  
**Junge SVP Suisse 15-176039-8**

### COMMENTAIRES ET ANNONCES

Des espaces publicitaires sont disponibles. Nos prix sont à disposition sur demande.

Les membres des Jeunes UDC et sympathisants de toute la Romandie sont libres de poster un article, une lettre ouverte ou un commentaire dans «l'Idée». Prière de vous adresser au rédacteur en chef pour plus d'informations.

Sauf en cas de dérapage flagrant, nous n'exerçons aucune censure ; les commentaires et lettres ouvertes ne doivent pas nécessairement être en accord avec la ligne de rédaction. Les débats contradictoires nourrissent la réflexion.

### CONTACTS

idee@jsvp.ch  
+41 (0)78 847 23 90  
CCP Jeunes UDC Suisse  
15-176039-8  
www.jsvp.ch

